



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lyon, le 09 novembre 2023

Communiqué de presse

Jeudi 9 novembre - Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école

Pour sensibiliser la communauté éducative aux phénomènes de harcèlement dans le milieu scolaire, la journée nationale de lutte contre le harcèlement est organisée chaque année au mois de novembre. Cette journée est l'occasion de rappeler combien la prévention et la lutte contre le harcèlement sont fondamentales pour permettre aux élèves d'avoir une scolarité épanouie dans le cadre de la priorité donnée au bien-être.

Cette année, la journée de mobilisation contre le harcèlement sera centrée autour de la distribution d'un questionnaire d'auto-évaluation pour tous les élèves du CE2 à la terminale. Ce questionnaire vise à évaluer si les élèves sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire.

Le questionnaire est anonyme et se décline en 3 versions en fonction de la classe des élèves : du CE2 au CM2, collège et lycée.

Deux heures de temps scolaire seront également dédiées à cette thématique entre le jeudi 9 novembre et le mercredi 15 novembre. Cela permettra aux élèves de remplir le questionnaire et d'échanger autour des phénomènes de harcèlement.

Généralisation du dispositif PHARe et numéro unique

Cette année le dispositif PHARe a été élargi à toutes les écoles, tous les collèges et tous les lycées. Dans le même temps, le 3018 qui rassemble un numéro vert unique et une application mobile a été déployé pour simplifier les signalements de harcèlement pour les élèves, les professeurs et les parents.

Contact presse : Service communication
communication@ac-lyon.fr



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La lutte contre le harcèlement dans l'académie de Lyon

Dans l'académie de Lyon, tous les collèges et lycées disposent d'un groupe d'élèves ambassadeurs. Au cours de l'année 2023-2024, ce sont également 2400 personnels qui seront formés sur les thématiques liées au harcèlement.

Des initiatives de terrains prennent également forme dans les établissements. Au collège Molière de Lyon, une Société Anti Méchanceté et Intimidation (SAMI) a été créée. Elle est constituée de 16 élèves engagés (5 en troisième et 11 en 4^e), ambassadeurs de leur établissement et auprès de leurs camarades contre le harcèlement. Olivier Dugrip, recteur de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes, recteur de l'académie de Lyon, chancelier des universités, les rencontrera au collège Molière le jeudi 9 novembre.

Interrogé récemment sur le sujet, le recteur Dugrip a rappelé sa volonté « d'éradiquer le harcèlement à l'école ».

NON AU HARCÈLEMENT

Élèves, parents, professionnels, un numéro vert
et une application mobile pour tout renseignement
ou signalement

3018

Numéro gratuit, anonyme et confidentiel disponible 7j/7, de 9h00 à 23h00.